

UNIVERSITÉ LAVAL

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 8 OCTOBRE 1877

Le huit octobre 1877 comptera parmi les mémorables dates de l'Université Laval. Une ère nouvelle s'inaugurait, en ce jour, pour cette institution.

Fondée d'abord par le Séminaire de Québec, elle obtenait une Charte Royale des plus favorables, de Sa Majesté la Reine Victoria, le 8 décembre 1852. Le Saint-Père glorieusement régnant, Pie IX, à la demande du NN. SS. les Evêques de la Province de Québec (qui comprenait alors le Haut et le Bas Canada), daignait, par un *Rescrit* en date du 6 mars 1853, reconnaître l'existence de l'Université Laval, la bénir et encourager sa faculté de Théologie en permettant de donner les degrés ordinaires. Depuis cette première époque, il ne se passa guères d'années où le Saint-Père ne témoignât de sa bienveillance spéciale pour l'Université Laval. Grâce sans doute à cette protection, l'Université put faire des progrès, produire quelques fruits et donner à espérer de plus grands résultats pour l'avenir. Mais il lui manquait ce complément d'autorité qui assure aux Universités Catholiques le droit de cité parmi les corps enseignants autorisés par l'Eglise ; il lui manquait aussi ce complément d'organisation qui donne aux Evêques auxquels elle est destinée à venir en aide, un rôle officiel. Sans doute l'Université